Adresse : Salle Omnisports - Rue Chapelle Sainte Anne 14, 1457 Walhain

Règlement 3ème critérium série B du CTT Tourinnes (BBW350) dimanche 27 décembre 2026

1) Le tournoi est réservé aux joueurs affiliés à F.R.B.T.T. ou à une autre Fédération reconnue par l'I.T.T.F
2) Le critérium se joue suivant les statuts et règlements de l'A.F.T.T.et de la F.R.B.T.T.
3) Le critérium est autorisé sous le n° TRBBW14-2627.
4) Les matchs se jouent en 3 sets gagnants. Le 1er tour se joue en poules selon le nombre d'inscrits, les tours suivants en élimination directe !
5) Le critérium se déroulera sur 15 tables de la marque Cornilleau et Gewo et de la couleur verte, les matchs se feront avec des balles de couleur blanche en plastique de la marque GEWO 3*
6) Les semelles de couleur noire sont interdites.
7) Le droit d'inscription est de 7€ pour une série et 12€ pour deux séries à payer sur place ½ avant le début de la série
8) Inscriptions via le site : https://www.tournois-bbw.be/home (Un identifiant propre à ce site doit être utilisé/créé)
   En cas de problème technique contactez: Alexandre SMETS GSM: 0485/84.75.75 E-mail: cpa.bbw0@gmail.com
   En cas de questions sur le déroulement du tournoi, contactez la JA Corine NAVAUX, GSM 0496/47.26.22 email : cnavaux@hotmail.com
   Date limite des inscriptions : le **JEUDI 24 DECEMBRE 2026 à minuit** (chaque série étant limitée).
9) L'élaboration des tableaux se fera le samedi 26/12 à 10h00
10) Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
11) Un joueur/une joueuse peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Le joueur/la joueuse doit participer à la série de son classement pour pouvoir s'aligner dans une seconde série. Les dames sont autorisées à prendre part à 2 séries Messieurs.
12) Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.
13) Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ plus des frais d'inscription. Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.
14) Toute absence non prévenue après inscription sera sanctionnée d'une amende de 25,00€ plus des frais d'inscription. A partir de la première récidive d'absence non prévenue, une amende de 35,00 € ainsi que les frais d'inscription seront appliqués.
15) Le dernier de poule ainsi que chaque perdant lors du tableau final est tenu d'arbitrer le match suivant. Tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15€
16) Lors d'un évènement tous les matchs doivent être effectivement joués. Si un joueur est présent, et refuse de jouer un match ou se blesse, dans ce cas précis, il doit remettre une déclaration d'accident. Si ce n'est pas le cas il aura une perte de 10 points
17) Des prix en espèces et en nature récompenseront les 3 premiers de chaque série. Les petites finales seront jouées
18) Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires pour le bon déroulement du tournoi.
19) Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
20) Directeur du tournoi : Pieter-Paul Van Laere – 0470/808532

Adresse : Salle Omnisports - Rue Chapelle Sainte Anne 14, 1457 Walhain

Règlement 3ème critérium série B du CTT Tourinnes (BBW350) dimanche 27 décembre 2026

Horaire des séries :

09h00 : série D

11h30 : série NC/E6

13h30 : série C

16h00 : série E

18h00 : série B

Plan d'accès : Salle Omnisports

Rue Chapelle Sainte Anne 14, 1457 Walhain

